

Règlement Intérieur



Obligatoire :

- Gilet de sauvetage sur l'eau
- Epuisette carpe à ouverture large
- Manipulation des esturgeons uniquement dans l'eau et de préférence les carpes également
- Matelas de réception format XXL régulièrement arrosé
- Fil nylon 30 centièmes minimum
- Utilisation uniquement de nylon et fluorocarbone autorisé
- Produits cicatrisants spécifique pour carpe
- Hameçons sans ardillons de taille 4 à 6
- Boite à mégots pour les fumeurs
- Assurance responsabilité civile
- Nettoyage du poste et WC avant votre départ

Interdit :

- Repère en H ou tout repère avec plomb et fil, seuls les repères tubulaires sont autorisés.
- Utilisation de la tresse, leadcore, tresse gainée, ... en bobine, en tête de ligne, en bas de ligne strictement interdite
- Cacahuètes, noix tigrées, graines non cuites ou germées
- De mettre un esturgeon dans une épuisette, prise de photos dans l'eau obligatoirement
- Baignade
- Sacs de conservation (sous peine d'exclusion immédiate)
- Feux de camps et barbecue au sol, barbecue sur pieds autorisés, cendres froides à verser dans un sac poubelle)
- Consommation excessive d'alcool

Règles et informations générales :

- Lors de mes passages, je vous ferai relever systématiquement une canne afin de vérifier vos montages
- Barque ou bateau amorceur autorisé
- Être au minimum 2 adultes sur le site pour la manipulation des esturgeons
- Session minimum de 48h.
- Prise des postes à partir de 12h
- Départ du poste à 11h30
- Respect de la nature, le calme et la propreté du site (se munir de sacs poubelles)
- WC sur le site
- Les visiteurs sont interdits sauf sur demande
- Paiement de la session à la réservation
- Tous les accompagnants paieront 10€/24h sauf les conjoints et les enfants
- Pêche No-kill obligatoire, certains poissons sont munis de puces
- Site sous vidéo-surveillance
- Poursuites pénales en cas de vol, tentative de vol ou mutilation de poissons
- Tout manquement au règlement entraînera l'expulsion immédiate et définitive du plan d'eau, et ceci sans remboursement

Description



Situé sur la commune de Saint Martin du Puy (58140), venez découvrir ce nouveau site de pêche NO-KILL sur un terrain de 5 hectares dans les forêts du Morvan.

L'étang de 3 hectares est composé d'uniquement 2 postes double. Sur place électricité, WC, douche et eau potable.

Le cheptel est constitué d'environ 200 grosses carpes, 17 esturgeons, 10 amours blancs, 50 carpes koïs.

Pour plus de renseignements me contacter via facebook, messenger « L'hibiscus carpe » ou au 06.98.70.29.66.

Tarifs pour le groupe

2 Pêcheurs sur un poste 8 cannes maximum	110€ / 48h	50€ / 24 h supplémentaire
2, 3 ou 4 Pêcheurs sur l'étang complet 12 cannes maximum	200€ / 48h	80€ / 24h supplémentaire
Accompagnateur (sauf conjoint et enfants)	10€ / 24h	
Sac de 25kg, pellets pour esturgeons 9 mm en 25kg (prévenir à la réservation)	50€	
Sac de 25 kg, pellets végétales 4 mm (prévenir à la réservation)	30€	
Gobelet Ecocup personnalisé 50 cl	2€	

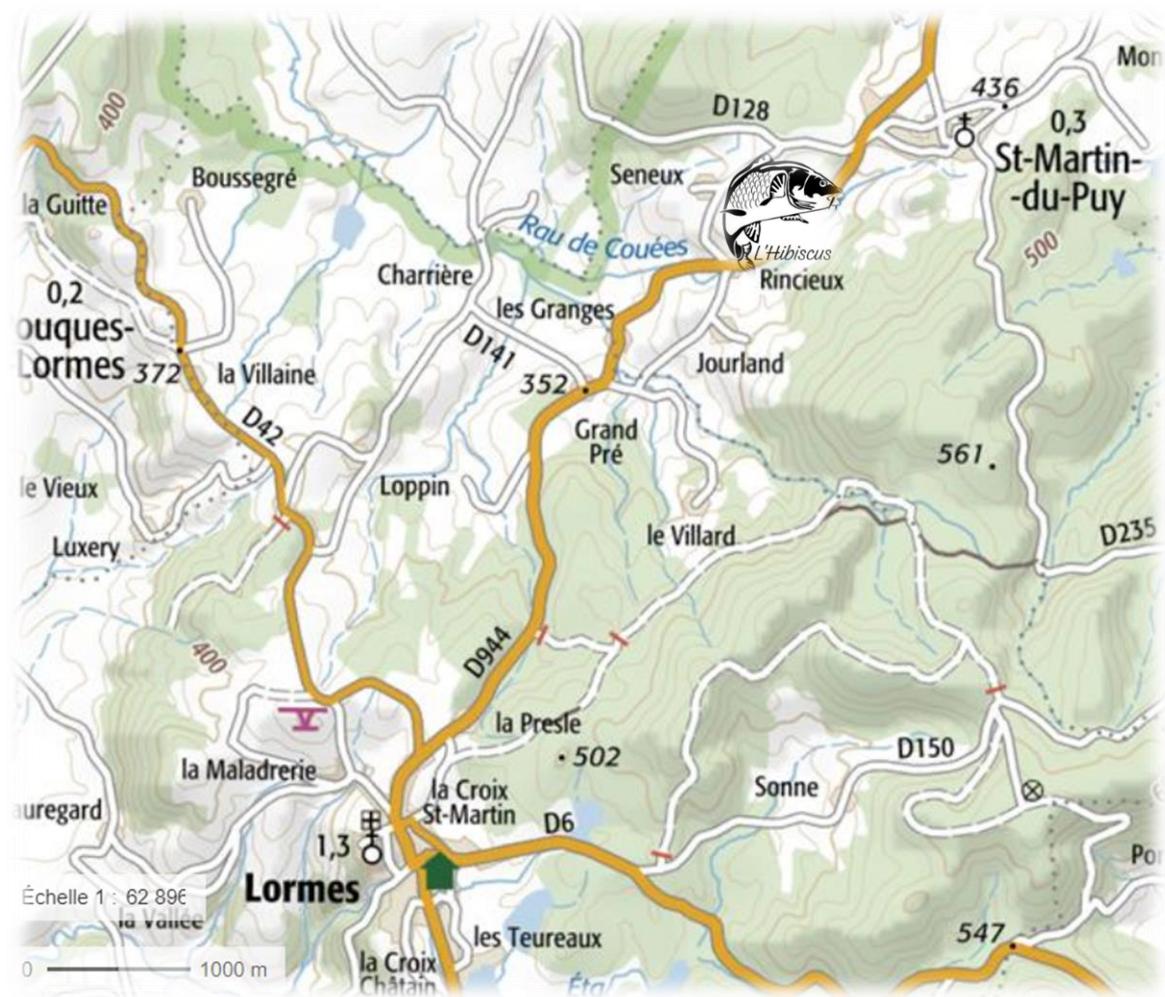
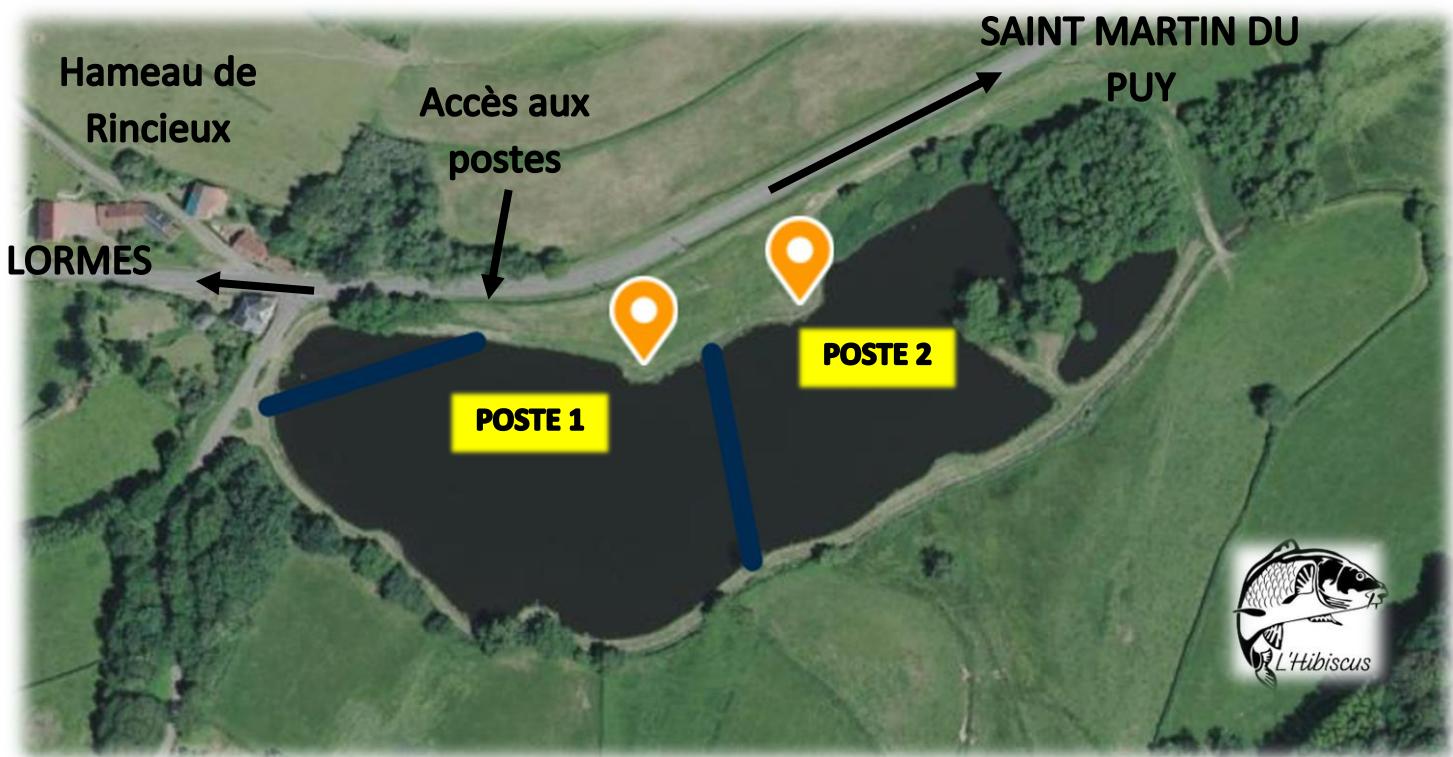


Tableau de prises

N° de poste :



--	--	--	--	--